

Internet: un permis pour sensibiliser les écoliers aux dangers du web

Conseils et mises en garde

Publié par: Walda Colette Dubuisson

Publié le : 19-04-2018

19/04/2018 :Parents attention ! Les parents d'une jeune victime du jeu du foulard lancent un appel :

«Je n'ai pas su protéger mon fils car je ne savais pas que ce jeu existait. Je ne veux pas que ça arrive à d'autres parents».

Tom, 11 ans, est décédé le 22 février dernier, dans sa chambre, une ceinture autour du cou. Ce jeu dangereux, parfois mortel, est pratiqué par les enfants et les adolescents âgés de 4 à 20 ans.

17/03/2017:Un collégien de 13 ans retrouvé pendu à Reims.Le drame pourrait résulter d'un "jeu du foulard"...

28/04/2016: Face aux risques présentés par Internet pour les enfants, les gendarmes ont lancé un programme de prévention destiné aux jeunes élèves scolarisés en classe de CM2.

Voici où vos enfants se font harceler sur internet : Sur Facebook, bien sûr, mais aussi via de nouveaux réseaux sociaux souvent méconnus des parents comme Ask.fm

<http://www.sos-enfants.org/modules/news/article.php?storyid=72>

Une formation pour protéger les enfants aux risques du net: un "permis Internet" a été lancé mercredi matin par la gendarmerie et AXA Prévention. Destiné à tous les élèves de CM2 de France, ce permis a pour ambition de sensibiliser les écoliers ainsi que leurs parents aux dangers et aux usages d'Internet.

Selon la gendarmerie et l'assureur, ce programme pédagogique, dispensé par les enseignants pendant le temps scolaire, vise à "protéger et à prévenir" les enfants de 9 à 11 ans, avant leur entrée au collège, contre les risques sur Internet.

Lancement dans 38 départements

Présenté officiellement dans une école de CM2 de Mennecy, dans l'Essonne, ce permis Internet est lancé en même temps dans 38 départements. A compter de janvier 2014, il sera étendu à toute la France, à l'image du permis piéton délivré depuis quelques années aux écoliers de CE2, pour les sensibiliser aux risques routiers.

Dans un premier temps, un gendarme expert de la prévention en milieu scolaire présentera pendant quelques dizaines de minutes ce permis Internet aux enfants, tout en les alertant sur les risques de l'usage d'Internet: mauvaises rencontres, usurpation d'identité, harcèlement, vidéos pornographiques...

Formation pédagogique

L'enseignant dispensera ensuite la formation en trois ou quatre séances de 45 minutes environ, avec le DVD fourni. Un code comportant un volet parental sera remis à chaque élève.

Le gendarme reviendra ensuite dans la classe pour faire passer, avec l'enseignant, l'examen du permis Internet. Ce sésame sera ensuite remis à chaque élève "afin de marquer son engagement solennel à être un internaute responsable".

Pour apporter un peu de solennité, la remise du permis se fera en présence du maire, des enseignants, des gendarmes, des parents et d'un représentant d'Axa Prévention qui finance intégralement l'opération.

La gendarmerie compte une division de lutte contre la cybercriminalité qui assure une veille sur Internet. Elle forme également l'ensemble des gendarmes dans ce domaine.

Source AFP